Comité permanent des finances (FINA)

Consultations prébudgétaires 2012

La coalition canadienne des arts

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

La coalition canadienne des arts est un mouvement non partisan de nature collaborative établi en 2005 et dirigé par un groupe d'organisations nationales de services aux arts représentant des artistes, des organisations artistiques, des bénévoles et des membres d'auditoire de tous les coins du pays. Ce qui nous unit, c'est la conviction qu'un solide secteur des arts et de la culture fait un apport dynamique, vivant et innovateur à l'économie des collectivités et qu'une vigoureuse politique culturelle fédérale et des cadres d'investissements appropriés ont un effet de levier sur l'apport des arts et de la culture à l'économie canadienne, aux collectivités canadiennes et à la réputation du Canada au plan international. Bref, les arts sont un moteur économique. Selon le rapport du Conference Board du Canada paru en 2008, « le secteur des arts et de la culture a fait un apport immédiat de 46 milliards de dollars au PIB canadien en 2007. » Dans le Budget de 2012, le gouvernement du Canada a reconnu le rôle que les arts jouent dans une économie productive en soutenant l'investissement dans les arts par l'intermédiaire du Conseil des arts du Canada et de programmes clés du ministère du Patrimoine canadien. Nous vous sommes reconnaissants de cet investissement. Nous sommes convaincus que notre secteur peut faire un apport encore plus important à la reprise et à la croissance économiques grâce à des investissements stratégiques soutenus et – au fil des ans – accrus dans les arts et la culture.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le secteur canadien des arts et de la culture est un employeur important puisqu'on estimait à 616 000 le nombre de ses travailleurs en 2003, dont 140 000 artistes. Le secteur, qui inclut les industries culturelles et créatrices à but lucratif, les organismes d'art à but non lucratif et des entrepreneurs indépendants — représente 3,9 % de l'ensemble de la main-d'œuvre, soit le double du nombre d'emplois dans le secteur forestier canadien (300 000 employés) et plus du double du nombre d'emplois dans les banques canadiennes (275 000). Les emplois dans le secteur lucratif des arts sont créés et soutenus par trois courants de revenu : les revenus gagnés (provenant des admissions, de la vente de produits ou de droits), les revenus d'apport (provenant des particuliers, des sociétés ou des fondations) et le financement public (provenant des trois niveaux de gouvernement). Bien que les ratios varient d'un sous-secteur à un autre ou d'une région à une autre, la politique culturelle et les priorités de dépenses du gouvernement du Canada ont une influence sensible puisqu'elle facilite le développement de nouveaux marchés et lieux de présentation pour les arts et les produits culturels, offre des incitations pour les dons et les commandites par le truchement du régime fiscal ou de programmes de subventions de contrepartie et subventionne certains aspects de la production culturelle. Le Conseil des arts du Canada, un organisme indépendant du gouvernement du Canada, fondé en 1957 pour « favoriser et

promouvoir les études, l'appréciation et la production d'œuvres dans le domaine des arts », est très bien placé pour maximiser l'incidence des investissements fédéraux dans les arts. Dans le Budget de 2012, le gouvernement du Canada a maintenu les niveaux de financement des arts par le biais du Conseil des arts du Canada et ce, jusqu'en 2015. La communauté des artistes s'est montrée très reconnaissante à cet égard. Nous remercions le Comité permanent des finances du rôle qu'il a joué dans la prise de cette importante décision. Dans le passé, la coalition a plaidé en faveur d'un investissement supplémentaire dans les arts par le biais du Conseil des arts et recommandé que les crédits parlementaires afférents à ce dernier soient portés de 181 millions de dollars par année à 300 millions. Toutefois, nous sommes conscients de l'état actuel de l'économie mondiale. C'est pourquoi, cette année, nous demandons ce qui suit : *Que le gouvernement du Canada maintienne son investissement dans les arts par l'intermédiaire du Conseil des arts à 181 millions de dollars dans le Budget de 2013; *Que, dans la mesure où les circonstances le permettent, le gouvernement du Canada porte son investissement dans les arts et la culture par l'intermédiaire du Conseil des arts à 300 millions de dollars.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

La main-d'œuvre du secteur des arts et de la culture témoigne des tendances démographiques générales puisqu'elle comporte un important groupe de travailleurs très qualifiés, mais âgés. Elle fait également l'objet de préoccupations bien fondées sur les possibilités de carrière, l'accès à la formation professionnelle, le transfert de connaissances entre générations et le renouvellement des compétences des jeunes générations d'artistes et de travailleurs culturels et artistiques. Les artistes canadiens et les organisations culturelles et artistiques sont également assujettis à des changements importants et constants de leurs auditoires et marchés, ce qui influe sur la tarification, les tendances dans les achats et les modes de consommation. Nous demandons au gouvernement du Canada d'envisager deux mesures distinctes. Nous recommandons que le gouvernement du Canada maintienne son investissement dans la formation des artistes et des travailleurs culturels et artistiques au moyen du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts et qu'il investisse dans des travaux de recherche et d'analyse sur les enjeux et les possibilités du secteur des arts et de la culture.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

La façon dont les artistes travaillent est intimement liée au produit artistique. Les artistes et les organisations d'arts obtiennent une plus grande productivité au moyen d'un meilleur accès aux marchés plutôt qu'au moyen de processus plus efficaces de travail. Compte tenu des caractéristiques géographiques et démocratiques particulières du Canada, une hausse de productivité dépend, selon nous, de trois facteurs clés : le développement du marché intérieur et du marché international, la technologie numérique et les infrastructures existantes. Le Conseil des arts du Canada a annoncé récemment qu'il procéderait à une réaffectation de 2 millions de dollars des crédits parlementaires existants au profit du développement des marchés internationaux. Nous affirmons que, avec des crédits parlementaires de même niveau en 2013 et une augmentation des affectations en 2014 et en 2015, le Conseil des arts peut jouer un rôle encore plus important en vue d'aider les artistes canadiens et les organisations artistiques à créer des emplois dans le domaine des arts, amorcer un dialogue avec le public canadien (sur place et partout au pays) et développer les marchés internationaux. En outre, nous encourageons le gouvernement du Canada à adopter les mesures suivantes : *Intégrer la culture

canadienne et le produit culturel canadien dans sa Stratégie mondiale de commerce, ce qui ferait du Canada un partenaire commercial clé dans des marchés bien définis. *Investir, au gré des circonstances, dans les infrastructures (tant humaines que financières) axées sur le soutien aux arts et à la culture au sein du réseau canadien des ambassades et consulats. Le gouvernement du Canada a déjà reconnu le rôle que la création et la diffusion de produits numériques jouent dans plusieurs (mais pas toutes) les parties de l'écosystème des arts et de la culture. Nous proposons une stratégie nationale numérique exhaustive pour les arts et la culture comportant notamment une formation technologique et un transfert de connaissances pour les artistes, des modèles de revenu, un renforcement plus large des capacités dans le secteur et des échanges de connaissances entre ses diverses composantes, le tout étant élaboré en consultation avec le secteur. L'accès au marché est intimement lié aux infrastructures existantes dans le secteur des arts – les établissements nouveaux et renouvelés. Les Canadiens méritent de découvrir les arts dans des contextes optimaux. Ces dernières années, le gouvernement du Canada a investi de manière importante dans les projets d'infrastructures artistiques et culturelles par le biais du Fonds du Canada pour les espaces culturels et nous vous en sommes reconnaissants. Parallèlement, nous recommandons fortement au gouvernement du Canada de maintenir et d'accroître ces investissements dans le futur pour assurer la vitalité des espaces culturels canadiens au profit des générations actuelles et futures de Canadiens.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Lorsque le gouvernement du Canada prend des décisions concernant les organismes artistiques et culturels, les programmes, les politiques et les initiatives, ses décisions ont une incidence immédiate sur les emplois de centaines de milliers de Canadiens et affectent la vie des familles dans des collectivités partout au pays. Un financement fédéral stable et adéquat assure la continuité à une époque où la communauté artistique, comme d'autres moteurs de l'économie canadienne, continue de relever des défis enracinés dans l'incertitude économique. Une hausse des investissements dans les arts et la culture sur le long terme entraînera une hausse de productivité au sein du secteur, un accès plus large aux arts et à la culture pour les Canadiens et un accroissement des liens dans les marchés internationaux pour les produits culturels canadiens. L'engagement soutenu du gouvernement du Canada à accroître l'accès aux arts et à la culture pour tous les Canadiens assurera le maintien et un accroissement de l'emploi et une hausse de la productivité dans le secteur des arts au cours des années à venir.